



**SPORT
PROTECT** le sport
l'esprit
en plus

CHARTRE SPORT Protect

ENR 10-PCO-190306

Au travers de cette charte, l'entreprise **PHYTOCOSMO** s'engage à respecter les articles suivants :

Article 1 – Concevoir, fabriquer et mettre sur le marché des produits respectant une démarche qualité rigoureuse et responsable.

Article 2 - S'assurer de mettre sur le marché des produits exempts de substances dopantes ou apparentées conformément à la législation antidopage et le cas échéant à la norme NF V94-001.

Article 3 - Respecter les Bonnes Pratiques de Fabrication du Référentiel SPORT Protect afin d'éviter les contaminations avec des substances dopantes ou apparentées.

Article 4 - Soumettre ses références aux examens de labellisation conformément au Référentiel SPORT Protect.

Article 5 - Apposer sur ses références un étiquetage rigoureux respectant la législation en vigueur, le cas échéant la norme NF V94-001 et les exigences du Référentiel SPORT Protect.

Article 6 - Communiquer de façon claire et loyale à propos des références labellisées.

Article 7 - Utiliser un dispositif de traçabilité transparent qui permette, le cas échéant, de rapatrier efficacement tous les lots défectueux.

Article 8 - Fournir, pour chaque lot produit, des échantillons témoins scellés qui seront conservés pendant quatre années dans un centre de stockage sécurisé SPORT Protect.

Article 9 – Permettre la réalisation des audits annuels.

Article 10 - S'informer des évolutions de la législation mondiale antidopage et veiller à la conformité des substances qui composent ses références.

Article 11 - Fournir sur simple demande les labels SPORT Protect.

Article 12 - Suivre le programme SPORT Protect et accepter les exigences du Référentiel SPORT Protect.

Article 13 - Assumer sa responsabilité juridique, en particulier vis-à-vis du sportif et de sa fédération.

Article 14 - Retirer tout usage et communication relatifs à SPORT Protect en cas de manquement aux obligations stipulées dans la présente charte.

Pour les références de la gamme WBZ labellisées SPORT Protect.

Date : Le 6 mars 2019

Signature :

Prénom, nom - Fonction

Cyril MANGEST Directeur

Tampon :

PHYTOCOSMO SAS

139 boulevard Fanfarigoule

06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE

Siret : 817 542 525 0016 - APE : 2042Z

Tva : FR47 817542525

SPORT Protect SAS au capital de 94772 €

58 rue Faubourg Boutonnet - 34090 MONTPELLIER

RCS Montpellier • SIRET 482 041 811 00035 - contact@sport-protect.fr - www.sport-protect.org